



2023



S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

VITICULTURE CÔTES DU RHÔNE SEPTENTRIONALES

www.ardeche.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ARDÈCHE

VITICULTURE CÔTES DU RHÔNE SEPTENTRIONALES

Changements progressifs



PRÉCIPITATIONS

- ✓ La répartition territoriale actuelle des précipitations devrait se maintenir : plus d'eau au Sud qu'au Nord, et à l'Ouest par rapport à l'Est, avec une tendance moyenne autour 900 à 1000 mm/an.
- ✓ La saisonnalité des pluies devrait se modifier :
 - baisse des pluies en mai : -20%,
 - augmentation des pluies en mars (+40%) et octobre (+27%).
- ✓ La forte variabilité entre années et entre saisons reste la norme (régime type méditerranéen) : au-delà des tendances d'évolution, le caractère aléatoire des précipitations se maintient.



TEMPÉRATURES

- ✓ Sur tout le département on observe une augmentation continue des températures depuis 40 ans. Cette tendance devrait se poursuivre pour atteindre +3.8 à +4°C sur les zones basses du département d'ici 2080.
- ✓ Les jours caniculaires (>30°C) devraient devenir fréquents et tendraient vers 50 jours/an. Les conditions estivales devraient progressivement passer de 2 à 4 mois.
- ✓ Les jours de gel devraient être divisés par 5, bien que des risques de gel subsistent en fin d'hiver.

**+3,8 à
+4°C**
de températures
moyennes

DES PHÉNOMÈNES DE SÉCHERESSE ACCRUS

- Sous l'effet de l'augmentation forte des températures les phénomènes évaporatoires s'intensifient. Le déficit n'est pas compensé par l'évolution des pluies en particulier en fin de printemps et été. Aussi, le bilan hydrique se dégrade en particulier sur les périodes végétatives : d'avril à septembre. Le déficit devrait être multiplié par 1.7 à échéance 2080.
- Sur les secteurs de basse altitude, le bilan hydrique devrait devenir négatif dans le futur proche (2030) dès les mois de mai et juin impactant directement le développement végétatif des cultures.



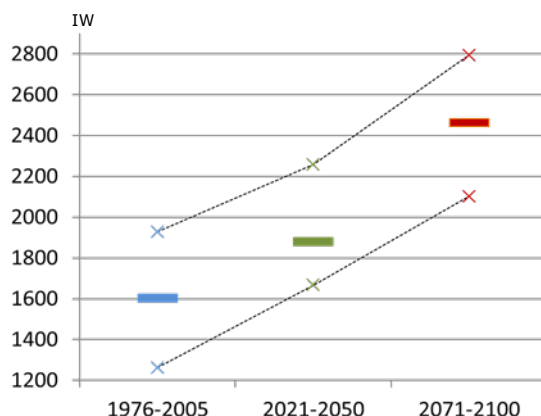
PHÉNOMÈNES EXTRÊMES

Inondations,
orages, grêle,
canicule,
sécheresse ...
avec impacts
agricoles
potentiels

INDICATEURS SPÉCIFIQUES A LA VITICULTURE

- Date moyenne de vendange : déplacée de mi-septembre à mi-août.
- Modification de la « zone de maturité » : Indice de Winckler (IW)
Somme des températures base 10°C du 01/04 au 31/10.

Région II -> Région III -> Région V



Région II :

- **Cépages** : cabernet sauvignon, chardonnay, merlot, semillon, syrah
- **Régions viticoles** : Bordeaux, Alsace, Côtes du Rhône, Yarra Valley, Frankland River

Région V :

- **Cépages** : primitivo, nero d'avola, palomino, fiano
- **Régions viticoles** : Iles Grecques, Jerez, Sicile, Sardaigne, Hunter (Australie)

IMPACTS AGRICOLES POTENTIELS

- Avancée de tous les stades phénologiques.
- Dégâts sur le matériel végétatif (brûlures) + difficultés d'utilisation du soufre.
- Augmentation du stress hydrique et du besoin en eau.
- Remise en cause des périodes de certains travaux (sol, taille...).
- Augmentation de la pénibilité du travail au vignoble.
- Diminution des rendements.
- Et des questions :
 - Altération de la qualité des mises en réserve ?
 - Effets négatifs sur la photosynthèse (arrêt à 40°C) ?
 - Problèmes de qualité de la production (rendement, qualité du vin) ?
 - Installation de certains ravageurs aimant la chaleur ?
 - Fonctionnement du sol ?

IMPACT SUR LE MATERIEL VEGETAL

Constat actuel :

- Assez bon comportement des coteaux en situation de sécheresse.
- -> vignes adaptées aux conditions difficiles ?
- Mais la Syrah reste un cépage fragile /sécheresse... les blancs également...

MESURES D'ADAPTATION

FAIRE FACE (COURT TERME)

- Adaptation des techniques culturales (taille, écimage, effeuillage, épillonnage, hauteur de surface foliaire dans une moindre mesure).
- Gestion de la couverture du sol : favoriser la descente des racines, enherbement, paillage, maintenir un bon taux de matières organiques, engrais verts, enherbement...
- Intégration d'arbres autour et dans les parcelles
- Adaptation des conditions de travail (horaires, durée).
- Adaptation des pratiques œnologiques.

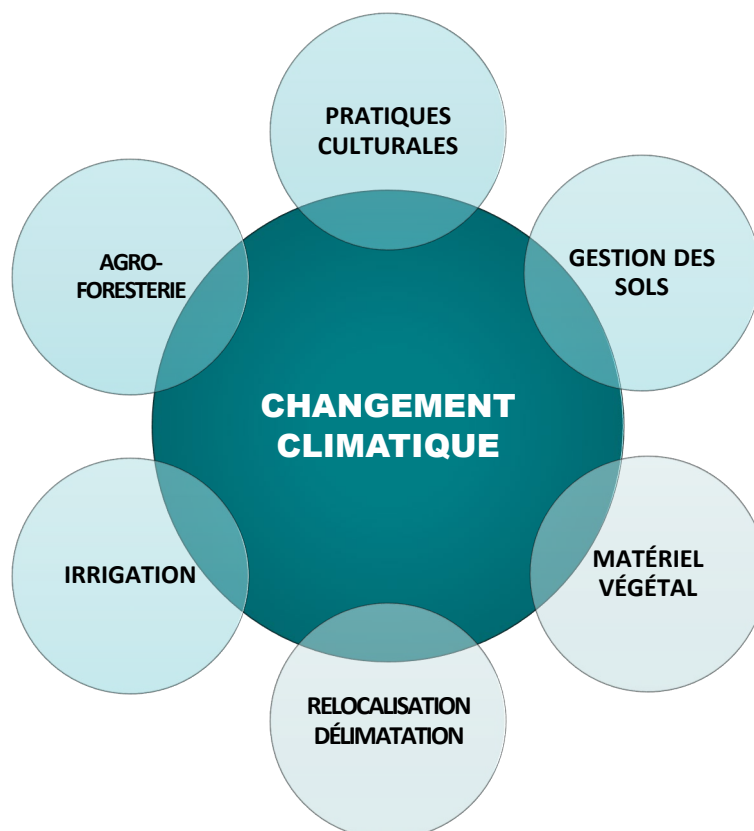
AJUSTER (MOYEN TERME)

- Irrigation : favoriser le stockage hivernal.
- Changement et diversification des cépages : plus tardifs (zone V) (possibilité avec directive VIFA également en AOC).
- Intégration de porte-greffes résistants au stress hydrique.
- Développer l'agroforesterie pour des îlots de fraîcheur.

TRANSFORMER (LONG TERME)

- Relocalisation : sélection de terroirs plus profonds, abandon de certaines zones si pas d'irrigation, coteaux exposés au Nord, plus en altitude, ...
- Diversification (autres espèces) / Mise en place d'ombrage/ombrières...

Une combinaison de plusieurs leviers...



S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

VITICULTURE CÔTES DU RHÔNE SEPTENTRIONALES

VOUS SOUHAITEZ ALLER + LOIN ?

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDÈCHE VOUS ACCOMPAGNE :

- 🕒 Conseil à la plantation : préparation de la parcelle et choix du matériel végétal adapté.
- 🕒 Conseil à la conduite du vignoble (taille, écimage, effeuillage).
- 🕒 Conseil et formation à l'entretien des sols (enherbement permanent ou temporaire et sa gestion, paillage et mulch, travail du sol).
- 🕒 Conseil et formation à l'intégration d'arbres autour et dans les parcelles.
- 🕒 Conseil sur la diversification des cultures.

Contact

Amandine FAURIAT
Conseillère spécialisée Côtes du Rhône Septentrionales
amandine.fauriat@ardeche.chambagri.fr
04 75 20 28 00 – 06 07 60 48 03

